



Infos Guiclanaises

PERMANENCES DES ÉLUS

Permanences des élus

Raymond MERCIER, Maire : *mercredi de 10h à 12h sur rendez-vous.*

Alain LE ROUX, Adjoint Affaires scolaires, Enfance - Jeunesse, Associations : *samedi de 11h à 12h.*

Joseline JEZEQUEL, Adjointe Finances - Personnel (Administratif et enfance) : *samedi matin sur rendez - vous.*

Gérard POULIQUEN, Adjoint Voirie - Bâtiments, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h.*

Nicole KERUZEC, Adjointe Affaires sociales - CCAS, Petite Enfance : *jeudi de 15h15 à 16h15 ou sur rendez - vous 06 77 88 60 39*

Robert BODIGUEL, Adjoint Urbanisme, Espaces Urbains, PLU, SPANC, Réseaux : *samedi de 9h à 10h et sur rendez-vous.*

ÉTAT-CIVIL

Décès:

Le 02/04 : Jean-Yves PERSON , technicien supérieur aéronautique en retraite, 63 ans, domicilié à GUICLAN , 9 route de Trévilis Huella, époux de Odile LE VEN, est décédé à MORLAIX.

Le 12/04 : Maria - Françoise QUELENNEC , retraitée, 87 ans, domiciliée à GUICLAN , 1 venelle Prat Ar Feunteun, célibataire, est décédée à LANDIVISIAU.

Naissance :

31/03 : Zoé, Lucie, Clara JEZEQUEL au foyer de Hervé JEZEQUEL et Isabelle VASSE, domiciliés à GUICLAN, 6 rue de Keradennec.

COMMISSION ANIMATION

Pardon de Guiclan : Il aura lieu les 26, 27 et 28 juin

Tous les représentants d'associations, les exposants souhaitant participer au marché artisanal sont invités à assister à la réunion de préparation du pardon organisée le

mardi 12 mai à 20h, salle de l'étage du Triskell.

Le « marché Guiclanais » étant reconduit le dimanche 28 juin après-midi, que vous soyez artistes, créateurs, producteurs locaux, représentants de vente à domicile, nous vous invitons à vous inscrire dès à présent à l'aide du coupon disponible en dernière page ou téléchargeable sur guiclan.fr.

Jumelage

La commune de Guiclan souhaite mettre en place un jumelage (Angleterre, montagne, autres...). Si vous avez des idées ou des contacts, n'hésitez pas à les faire connaître auprès de la mairie afin que la commission animation programme une réunion.

FESTIVITÉS DU MOIS DE MAI

Vendredi 8	MAIRIE	Monument aux morts	Commémoration du 8 mai
Dimanche 17	ECOLE SACRE COEUR	Triskell	Loto
Dimanche 31	ECOLE JULES VERNE	Ecole ou Salle des sports	Kermesse

INFORMATIONS COMMUNALES

Dépôts sauvages de déchets au pont bascule

Nous avons à nouveau constaté des dépôts de déchets illégaux, en particulier des pièces détachées de véhicules.

La gendarmerie est venue sur place faire le constat et effectuera des passages réguliers afin de contrôler les lieux.

Taille de haie dans les villages

Nous demandons à tous les propriétaires de tailler leur haie en limite du domaine public, afin de permettre au service technique de nettoyer et curer les fossés.

Construction de logements Habitat 29

A l'emplacement de l'ancien patronage, cinq logements T3 plain-pied sont en cours de construction, ils seront terminés pour la fin d'année et mis en location.

Si vous êtes intéressé, il est important de retirer un dossier en mairie, de le remplir et il sera ensuite transmis à Habitat 29.

Cérémonie du 8 mai

La commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale aura lieu le

Vendredi 8 mai 2015

► **11h00** Rassemblement Place de la Mairie

► **11h15** Dépôt de la gerbe au monument aux morts.

suivie d'un apéritif offert par la municipalité au bar « L'Hélios ».

Tous les anciens combattants, les sympathisants et la population sont invités à venir célébrer cet anniversaire.



ECOLE JULES VERNE



École Jules Verne
1bis rue de Prat Ar Feunteun
29410 GUICLAN

Tel : 02.98.79.65.86

Courriel : ec.0290980H@ac-rennes.fr

Site Internet : ecole-jules-verne-guiclan.ac-rennes.fr

Portes ouvertes le **samedi 6 juin 2015**
de 9h00 à 12h00

RESTAURANT MUNICIPAL

MAI	Semaine du 4 au 7	Semaine du 11 au 13	Semaine du 18 au 22	Semaine du 26 au 29
Lundi	Melon Dos de colin - légumes Brownie crème anglaise	Crêpe au fromage Saucisse - lentilles Crème dessert	Betteraves rouges bio Pané de poisson sauce tomate - blé Yaourt	Férialé
Mardi	Tomate - thon Cordon bleu - haricots verts bio Fraise	Charcuterie Steak haché - pomme de terre vapeur Yaourt	Quiche lorraine Jambon à l'os - riz sauce épices du soleil Fruit	
Mercredi	Carottes râpées - concombre Boulettes de bœuf sauce bolognaise - tortis Maestro chocolat - cigarette russe	Salade de riz Rôti de porc - gratin Pâtisserie	Terrine de campagne Poisson meunière - gratin courgette et riz Yaourt sucré - pomme	Melon Pâtes Carbonara emmental râpé Timbale vanille fraise
Jedi	Bouchée à la reine Paupiette de veau - pâtes Yaourt	Férialé	Melon Croziflette Brownie crème anglaise	Charcuterie Poisson sauce hollandaise- légumes Yaourt
Vendredi	Férialé		Férialé	Carottes râpées Omelette fromage - frites Glace

Les menus peuvent varier selon les livraisons.

INFORMATIONS DIVERSES



Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s
Du Pays de Landivisiau
02.98.24.97.15
rpm.paysdelandivisiau@gmail.com

Maï 2015

Guiclan

Permanences à la mairie (de 9h à 12h)
Mardi 12

Temps d'éveil (ancienne école)
Vendredi 29

A Landivisiau : Du lundi au vendredi
(9h/12h30 - 13h30/17h)
Permanences de soirée :
Mercredi 6, mardi 12, jeudis 21 et 28
(17h à 20h sur RDV)
Permanences de midi
Tous les vendredis (12h30 à 13h30)

Rando-poussettes

Les précédentes éditions de rando-poussettes ayant rencontré un franc succès, nous souhaitons renouveler cette expérience en variant les lieux de rencontre.

Munis de vos baskets et la poussette bien en main, nous vous proposons de nous rejoindre à

La Vallée du Laptic (vallée des enfants) à Landivisiau
le mercredi 13 mai 2015 à 10h.

Inscriptions auprès des animatrices

Syndicat Mixte du Haut-Léon

Charte « jardiner au naturel, ça coule de source »

Cette charte mise en place en 2012 sur le territoire du SAGE Léon Trégor, incite, par la formation des vendeurs et une communication adaptée en magasin, à limiter les ventes de pesticides et à encourager les techniques alternatives aux traitements chimiques, répandant au respect de l'environnement et de la santé. Elle est portée par le syndicat mixte du Haut-Léon en partenariat avec les associations (CPIE Pays de Morlaix et Au fil du Queffleuth et de la Penzé) et les syndicats mixtes de l'Horn et du Trégor.

Suivez le logo dans les jardinerie partenaires !
Plus d'information sur la charte jardinage au naturel et sur les jardinerie signataires sur le site internet : <http://www.jardinaunaturel.org/>



Conseil : Des fleurs au potager !

Profitez du pouvoir des fleurs pour un potager sain sans produits chimiques :



L'œillet d'Inde, un des incontournables du potager !

Mariez-les avec les tomates, les choux, les haricots, les carottes, les pommes de terre et les poireaux pour leur effet nématicide et contre les aleurodes (mouches blanches).

Les capucines attirent les pucerons

Et tant qu'ils sont dans les capucines, ils ne sont pas sur vos légumes ! Placez-les donc en bordure du potager. Profitez de ces fleurs pour agrémenter vos salades.



Le souci, chasseur de nématodes

Le souci, comme l'œillet d'Inde, chasse les nématodes grâce aux excréments racinaires mais héberge en plus les syrphes dont les larves dévorent les pucerons. Mariez-le aux carottes, aux choux et aux laitues. Profitez également de ces fleurs pour vos salades, elles sont comestibles !

La bourrache charmeuse d'abeilles

En plus de charmer les abeilles et divers autres insectes pollinisateurs, elle va protéger le chou de la chenille de la piéride et repousser les limaces.



Pensez également aux aromatiques !

Utilisez le romarin et le thym pour tenir éloigner les pucerons et la piéride du chou. La lavande et la menthe tiendront à distance les fourmis, mais aussi les pucerons.

N'hésitez pas à demander conseil auprès des vendeurs des magasins engagés dans la charte jardinage au naturel !

Contact : Syndicat mixte du Haut-Léon, 02.98.79.64.89

APE Ecole de Penzé



Comme chaque année, l'école de Penzé vous invite
le dimanche 31 mai 2015
à la fête de l'huître et du grand boucan
 que se déroulera sur le port de Penzé à partir de 11h.
 Au rendez-vous, de nombreuses animations proposées aux enfants et aux grands (maquillage, jeux bretons, stand de plantes et fleurs...).

Sur place, restauration et buvette : huîtres, boucanages de poissons préparés à l'ancienne, galettes saucisses, crêpes, gâteaux...

Tout ceci en musique avec la présence de Lorette Bergeron (guitare et chant), le groupe « Air de rien » de Locquénolé, le Groupe « Diwali » (Musique Balkan), le groupe « Balomba » ainsi qu' un groupe de Jazz.

Nous vous invitons tous pour cette belle journée dans le but de passer un moment convivial.

FESTIVAL MUSIQUES & DANSES TRADITIONNELLES DU PAYS LEONARD

**THE MOORINGS
 OUTSIDE DUO
 LANN BIHOUE**

JEUX BRETONS ET MARCHÉ
 FEU D'ARTIFICE

BAGADOU
 PLOUGASTELL
 LANDIVISIAU

CERCLES CELTIQUES
 CESSON SÉVIGNÉ
 PERROS GUIREC
 BLEUNIADUR
 KROG MAD

FÊTE DE LA BRETAGNE
 CÉLESTINE

GOUEL BRO LEON

DIMANCHE 24 MAI 2015

ENTRÉE 5€
 GRATUIT -12 ANS

PIOUVORN PLAN D'EAU
 À PARTIR DE 13H30

Le Télégramme GUILLEMERIN MAIRIE DE BRETAGNE SINGE POUSSIN PLOUFRANCAIS PLOUFRANCAIS LE COMITÉ DE LA MARIAGE L'ÉPIQUE OPTIMA CREDIT AGRICOLE

WWW.GOUELBROLEON.COM

Le Télégramme **14^e édition**

GUICLAN - Dimanche 7 juin 2015

9 h - 19 h

**AUTOCROSS
 RÉGIONAL**

ENTRÉE : 5 €

PROFIL GROUPE SIMON CASINO DE ROSCOFF PEUGEOT FINISTÈRE RESEAU PRO BOIS & MATERIAUX BILLE GALL PLOUFRANCAIS Combustibles - PLOUENAN Alouette Magasin Vert E Leclerc

MOB11128

Location de matériel aux particuliers
 La commune met à disposition des habitants du matériel (tables et chaises) en location au tarif suivant :

Table : 0.80 € Chaise : 0.20 €

S'adresser à l'accueil de la mairie.

Pensez à réserver pour vos festivités d'été.

OBJETS TROUVÉS

Un étrier (équitation), à réclamer en mairie.

Des vacances avec le secours Populaire

Comme chaque année, le Secours populaire prépare le séjour d'enfants en familles de vacances. Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le Secours Populaire est là pour organiser cet accueil bénévole.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Andrée au 02 98 44 48 90 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

INFORMATIONS DIVERSES

MÉMENTO

PARDON DE GUICLAN DIMANCHE 28 JUIIN 2015

« MARCHÉ GUICLANAIS »

Bulletin d'inscription exposant

Date d'inscription	
Nom	
Prénom	
Adresse	
N° de téléphone	
N° de téléphone	
adresse mail	
ACTIVITE EXPOSEE	
Nombre de tables	
Nombre de chaises	
Autres besoins	
Date d'inscription	
Signature	

Bulletin à déposer à l'accueil de la mairie

ou à expédier par courrier :

Mairie de Guiclan place de l'église 29410 GUICLAN

ou par mail : communedeguiclan@wanadoo.fr



Tri sélectif

Un mois un geste avec le Cheval Orisé

« STOP au verre dans les ordures ménagères » : le pot de bébé

Les petits pots bébé sont en verre et peuvent être recyclés à l'infini ! Les petits pots en verre sont souvent les oubliés du tri du verre, mais à la longue sur toute la croissance de votre enfant, vous allez consommer beaucoup de petits pots et cela peut représenter beaucoup de verre incinérés plutôt que recyclés si vous les mettez dans votre poubelle habituelle. Environ 105kg de verre pour un enfant ! Les petits pots sont à mettre dans le conteneur vert de collecte du verre.



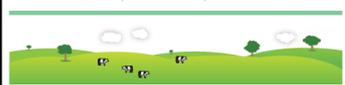
AGRICULTURE ET ARTISAN

CAMPAGNE PAC 2015

NOUVEAU CALENDRIER DE DÉPÔT DES DEMANDES D'AIDES

27 AVRIL > 9 JUIN DOSSIER PAC & AIDES SURFACES
 DPB (Y COMPRIS FORMULAIRES ALLOCATION), PAIEMENT VERT, PAIEMENT REDISTRIBUTIF, PAIEMENT ADDITIONNEL AUX JEUNES AGRICULTEURS, ICHN, MAEC, AIDES BIO, AIDES COUPLÉES VÉGÉTALES...

1^{ER} MARS > 15 MAI AIDES COUPLÉES BOVINES
 AIDES BOVINES ALLAITANTS, AIDES BOVINES LAIT, VEAUX SOUS LA MÈRE



TELEPAC VOUS GUIDE ET SÉCURISE VOTRE DÉCLARATION
 UTILISEZ-LE ! telepac.agriculture.gouv.fr

POUR VOUS AIDER : 0 800 221 371
 CONTACTEZ VOTRE DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES / ET DE LA MER

Artisan Paysagiste
 Cyril création
 Kerdraon, GUICLAN 29410
 06 46 73 00 36
 cy.euzen@laposte.net
 euzen entretien

- tonde
- taille (haie, fruitier)
- plantation
- maçonnerie paysagère (muret pierre et parpaing, dallage, pavage, ...)
- engazonnement
- éclairage
- clôture (tous types)
- terrasse (bois, béton)
- bassin (fontaine)
- cabanon, pergola, palissade
- terrassement
- massif
- préparation de potager (bêchage, ...)

Horaires d'ouverture

► Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00
 Vendredi fermeture à 16h30.
 Mardi samedi : 9h /12h
 ☎02 98 79 62 05 ☎02 98 79 67 30
 Courriel : communedeguiclan@wanadoo.fr
 Site : www.guiclan.fr

► Agence Postale Communale

Du lundi au samedi de 9h à 11h30. ☎02 98 79 62 29

► ADMR

Lundi, mercredi 13h30 à 17h00
 Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h.
 Renseignements et rendez-vous : ☎02 98 79 76 96

► Conciliateur (permanence à la mairie de Taulé)

M. MALESKEVITCH permanences 1er lundi de chaque mois de 9h à 12h. ☎02 98 67 11 14

► Bibliothèque municipale

Ouverture au public ☎02 98 79 48 24 :
 Lundi 14h-16h30 Jeudi 16h30-18h30
 Mercredi/ samedi de 10h00-12h00

► Garderie municipale

Ouverture le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.
 ☎02 98 79 46 66

► CLSH « Les Grimoyes »

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires. Permanences lundi (9h-11h45) et mardi (8h30-11h15)
 ☎02.98.79.48.96.

◆ Animation jeunesse

Ouvert pendant les vacances scolaires.
 Contacts : Françoise LARVOL ☎06 77 75 81 17
 Annie-Rose SEROC ☎07 87 71 74 34

► Halte garderie itinérante « Mille pattes »

La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 9h à 17h00, le mardi dans l'ancienne école publique.
 ☎06 64 22 28 14

► RPAM du pays de Landivisiau

Permanences en mairie deux mardis /mois de 9h à 12h.
 1 temps d'éveil /mois le vendredi.
 Pour prendre rendez vous ☎02 98 24 97 15
rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

► Mission locale

Permanence à la Maison de l'Emploi à Landivisiau, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. ☎02 98 68 67 64.
 Mail : economie@pays-de-landivisiau.com

► Syndicat des eaux de la Penzé

22 avenue de Ker Izella
 29410 ST-THEGONNEC
 Service administratif (☎02 98 79 40 94) ouvert au public :
 L, M, J et V de 8h30 à 12h et de 14h à 16h
 Services techniques ☎02 98 79 41 98.

► Ouverture des déchetteries (horaires d'hiver)

BODILIS/ Kervennou (☎02 98 68 99 99) : du lundi au samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h
PLOUGOURVEST / Besmen (☎02 98 29 59 14) et
SIZUN / Croas-cabellec (☎02 98 24 15 92)
 lundi et samedi 9h à 12h / 13h30 à 18h
 mercredi et vendredi 13h30 à 18h
 Fermé les mardi et jeudi.

PHARMACIES DE GARDE (3237 0.34€/ mn)

La pharmacie de service le dimanche est de garde du samedi 18h au samedi suivant 9h en règle générale.

Tous les conseillers étaient présents

1. Lotissement du Styvell :

▶ Approbation du compte administratif 2014

M. Le Maire ne participant pas au vote, le conseil municipal (14 pour et 4 contre) adopte le compte administratif 2014.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	168 250.10 €	259 235.88 €
Recettes	168 250.10 €	159 452.44 €
Résultat	0.00 €	-99 783.44 €

▶ Vote du budget primitif 2015

Le conseil municipal (15 pour, 4 contre) adopte le budget primitif arrêté comme suit :

Fonctionnement : 360 723.44 €

Investissement : 260 501.88 €

2. SPANC :

▶ Approbation du compte administratif 2014

M. Le Maire ne participant pas au vote, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2014.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	924.00 €	0.00 €
Recettes	2 395.63 €	0.00 €
Résultats	1 471.63 €	0.00 €

▶ Vote du budget primitif 2015

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif arrêté comme suit :

Fonctionnement : 2321.63 €

Investissement : 0.00 €

3. Assainissement :

▶ Approbation du compte administratif 2014

M. Le Maire ne participant pas au vote, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2014.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	4 245.94 €	28 242.86 €
Recettes	8 621.15 €	5 700.06 €
Résultats	4 375.21€	- 22 542.80 €

▶ Vote du budget primitif 2015

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif arrêté comme suit :

Fonctionnement : 19 437.51 €

Investissement : 22 861.29 €

L'excédent de fonctionnement 2014 est reporté en fonctionnement en 2015 pour financer des travaux de nettoyage de la lagune.

4. Budget Maison médicale :

▶ Approbation du compte administratif 2014

M. Le Maire ne participant pas au vote, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2014.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	0.00 €	3 827.20 €
Recettes	0.00 €	3 827.20 €
Résultats	0.00 €	0.00 €

▶ Vote du budget primitif 2015

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif arrêté comme suit :

Fonctionnement : 0.00 €

Investissement : 10 000.00 €

5. Budget chaufferie bois :**► Approbation du compte administratif 2014**

M. Le Maire ne participant pas au vote, le conseil municipal (14 pour et 4 abstentions) adopte le compte administratif 2014.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	12 355.38 €	0.00 €
Recettes	20 313.87 €	0.00 €
Résultats	7 958.49 €	0.00 €

► Vote du budget primitif 2015

Le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) adopte le budget primitif arrêté comme suit :

Fonctionnement : 23 804.70 €
Investissement : 0.00 €

6. Budget Commune**► Approbation du compte administratif 2014**

M. Le Maire ne participant pas au vote, le conseil municipal (14 pour et 4 abstentions) adopte le compte administratif 2014.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 406 550.34 €	493 012.31 €
Recettes	1 838 584.17 €	822 972.73 €
Résultat	432 033.83 €	329 960.42 €

► Vote des taux 2015

Le conseil municipal (15 pour, 4 contre) décide d'augmenter les 2 taxes (taxe d'habitation et taxe foncière) de 1 % et de ne pas modifier le taux de la taxe foncière non bâtie.

Les taux votés sont les suivants pour 2015:

Taxe d'habitation : **16.73%**
Taxe foncière (bâti) : **23.86%**
Taxe foncière (non bâti) : **50.37%**

► Vote du Budget primitif 2015

Le conseil municipal (15 pour, 4 contre) adopte le budget primitif arrêté comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibrant à : 1 938 998.00 €
La section d'investissement s'équilibrant à : 1 271 999.25 €

7. Participation 2015 Ecole de Penzé (dépenses 2014)

La commune de Guiclan verse une participation à la commune de Plouénan pour couvrir les frais de fonctionnement de l'école de Penzé en fonction des enfants scolarisés. Pour 2015, la participation s'élève à 13819.84 €. 11 enfants de Guiclan sont scolarisés à Penzé.

8. Bâtiments contrôle électrique

Le contrôle électrique des bâtiments du Triskell, du boulodrome et du centre de loisirs ont été confiés à l'entreprise SOCOTEC.

9. Acquisition ordinateurs portables (cuisine/CLSH)

Le conseil municipal retient la proposition de la société SOS ORDI pour l'achat de 2 ordinateurs portables (CLSH et cuisine) pour un montant de 1408.50 € TTC.

10. Acquisition Panneau d'affichage salle des sports

Le conseil municipal retient la proposition de la société STRAMATEL pour l'achat du panneau d'affichage et de la table de marque pour la salle des sports pour un montant de 1 939.20 € TTC.

11. Ravalement Bâtiment rue de Kermat

Le local situé 11 bis rue de Kermat a été loué à l'entreprise O&J RENOV, la commune a décidé d'acheter les matériaux et les travaux seront effectués par les locataires.

INSEE

L'INSEE réalise, **entre mai et Juin**, une enquête sur les ressources et les conditions de vie 2015. À Guiclan, quelques ménages seront sollicités, ils seront prévenus individuellement par courrier et informés du nom de l'enquêteur. Celui-ci se présentera à leur domicile muni d'une carte officielle. Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.